

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7519 SÉANCE DU 27 mai 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU SCRUTIN DE L'ÉLECTION DU
25 OCTOBRE 2024**

Attendu que le *Code de représentation de la Nation huronne-wendat (Code)* prévoit que « [l]es élections ont lieu le dernier vendredi d'octobre de la deuxième année civile suivant la dernière élection », ce qui fait en sorte que la prochaine élection doit être tenue le 25 octobre 2024;

Attendu que l'élection doit avoir lieu pour quatre postes de Chefs familiaux et pour le poste de Grand Chef;

Attendu que le Code prévoit que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) doit nommer un Président d'élection au moins 90 jours avant la date du scrutin;

Attendu qu'un avis de concours pour recruter un Président d'élection a été affiché du 11 avril 2024 au 3 mai 2024;

Attendu qu'aucune des candidatures reçues n'était qualifiée pour occuper le poste de Président d'élection;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7519 SÉANCE DU 27 mai 2024

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU SCRUTIN DE L'ÉLECTION DU
25 OCTOBRE 2024**

Attendu que le Greffe et la Direction générale ont procédé, en date du 22 mai 2024, à un appel d'offres public dont la date de fermeture était le 27 mai 2024, 15 h;

Attendu que les résultats de l'appel d'offres sont les suivants :

Soumissionnaires	Taux horaire
M. Denis Robichaud	125 \$/h
Mme France Lavergne	60 \$/h

Attendu que l'appel d'offres a été réalisé en toute conformité avec la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du CNHW*;

Attendu que le Greffe et la Direction générale, ont procédé à l'évaluation des soumissions reçues selon les critères de sélection dans l'appel d'offres;

Attendu que le Greffe et la Direction générale recommandent au CNHW de retenir la soumission de Mme France Lavergne;

Attendu que Mme France Lavergne accepte de présider l'élection du 25 octobre 2024.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial William Romain, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **De nommer** Mme France Lavergne au poste de Président d'élection pour l'élection à être tenue le 25 octobre 2024;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à l'unanimité


SÉCRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7519 SÉANCE DU 27 mai 2024

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU SCRUTIN DE L'ÉLECTION DU
25 OCTOBRE 2024**

- **De mandater** la Direction générale afin de convenir d'un contrat pour la durée du mandat électoral de Mme France Lavergne;
- **D'autoriser** la Directrice générale à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, le contrat pour la durée du mandat électoral de Mme France Lavergne.

[Fin de la résolution]

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND